L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 MAI 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 6 MAI 1848.

ECOLES PUBLIQUES.

Nous voyons avec plaisir que le Conseil de la 1ère Municipalité est revenu sur la décision qu'il avait prise relativement aux écoles publiques. Un rapport de la direction lui a été soumis à sa dernière séance, et les conclusions de ce document, déduites de sages et prévoyantes considérations, ont été substituées à celles du comité de finances. L'économie est une chose bonne en soi, mais elle doit s'exercer dans de justes limites et ne pas compromettre l'avenir d'une société. Le Conseil, en introduisant des réformes au sein de nos écoles, obéissait à un sentiment honorable, et croyait agir en vue du bien public. Il a reconnu son erreur et l'a noblement réparée.

La direction des écoles rentre dans ses attributions et peut disposer d'une somme de quarante mille piastres comme par le passé. Le Conseil en supprimant plusieurs écoles et en réduisant le traitement des professeurs avait pris une initiative qui appartient exclusivement aux directeurs, et avait partant créé un conflit de juridiction et de pouvoir. Aujourd'hui chacun rentre dans son rôle, et la direction, nommée dans un but spécial, pourra réorganiser les écoles sur la base qu'elle jugera la plus convenable. Elle seule a le loisir d'étudier les questions qui se rattachent à l'instruction publique, de discuter les théories, de délibérer sur les projets d'amélioration; c'est son droit, c'est son devoir, ce doit être son unique pensée. Elle est mieux placée que le Conseil pour apprécier la situation des écoles et y introduire les changements qu'exigent soit l'état embarrassé des finances municipales, soit les besoins croissants de ces utiles institutions.

Une somme de quarante mille piastres est donc affectée à l'entretien des écoles, non compris certaines amendes qui leur reviennent de droit, et qui porteront l'allocation à un total de quarante-trois à quarante-quatre mille piastres. On peut faire beaucoup de bien avec une pareille somme. Si elle n'a pas suffi dans l'année qui vient de s'écouler, c'est que l'on a dû faire des dépenses qui ne se renouvelleront pas de longtemps. On avait besoin de livres; on en a fait venir directement de France et du Nord. C'est un fonds qui restera. Il a fallu organiser les nouvelles écoles, les meubles, faire des réparations indispensables. On a fait imprimer des tableaux pour simplifier l'enseignement de la lecture et permettre à tous les enfants d'une même classe de suivre les leçons du professeur. Tout cela est coûteux, et il n'est pas étonnant que l'allocation n'ait pu entièrement couvrir les dépenses. Désormais, elle sera pleinement suffisante.

Le surintendant a eu jusqu'à ce moment la responsabilité d'une partie des dépenses. Il conviendrait peut-être de lui adjoindre un comité auquel il pourrait en référer dans les cas urgens.

La grande question est le traitement des professeurs. L'enseignement est une chose si pénible, si ingrate que l'on ne saurait trop récompenser ceux qui s'y consacrent. Nous croyons donc que c'est une économie mal entendue que de retrancher quelques piastres à un homme qui les gagne au prix d'un si rude labeur. Mais on pourrait peut-être refaire l'échelle des salaires et les graduer dans une juste proportion.

Nous terminerons ce rapide aperçu en félicitant de nouveau le conseil de n'avoir pas persisté dans la voie où il s'était d'abord engagé. La Nle-Orléans est justement fière de ses écoles; espérons qu'elles continueront à prospérer et que leur sphère d'utilité s'agrandira sous une administration sage et éclairée.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.
(Expédiée pour l'Abeille.)

Mobile, 5 mai 1848.

Les nouvelles de New York du 28, annoncent que depuis l'arrivée de l'*Acadia*, le marché au coton a une tendance à la baisse. Les ventes de ce jour là n'ont été qu'à 440 balles. Le change sur Londres était de 10 à 11; les sécurités du gouvernement deviennent plus fermes. La convention démocratique de l'Illinois a désigné Cass comme son premier choix pour la présidence, et Woodbury comme le second. Le sénateur Ashley était dangereusement malade. M. Johnson (de la Louisiane) a présenté au Sénat des résolutions demandant au secrétaire de la trésorerie un rapport sur la quantité des sucres importés, &c.—elles ont été adoptées.

Il s'est fait aujourd'hui (à la Mobile) 1200 balles de coton—les middlings de 4 à 4 1/4. Le fret pour Liverpool est à 17/32 d.

On parle de l'arrivée du steamer *America* en Angleterre—de l'assemblée des chartistes—de nouvelles faillites—il n'y avait pas eu de changements dans le cours des cotons, et l'Irlande était tranquille.

Le Courrier de la Louisiane.—Qui donc rédige en ce moment le *Courrier de la Louisiane*? Ce journal commet coup sur coup les plus étourdissantes bévues. Nous n'avons pas l'habitude de les relever, mais vraiment le silence n'est plus possible. L'autre jour, par exemple, il annonçait gravement à ses lecteurs, dans un pittoresque article sur la guillotine politique, que les whigs du Conseil-Général avaient, en élisant un nouveau secrétaire, élevé le salaire de cet officier à $1,500. Tout le monde sait, excepté le rédacteur du *Courrier*, que le traitement de l'ancien secrétaire était de $2,500. L'erreur est assez bouffonne, comme vous voyez. Hier soir, le susdit rédacteur fait sérieusement imprimer que l'allocation des Ecoles publiques a été portée par le Conseil de la 1ère Municipalité à $70,000, ni plus ni moins. La plaisanterie est délicieuse, qu'en pensez-vous?

THEATRE D'ORLEANS.
Bénéfice de M. Develle.

Le public a affronté une affreuse chaleur pour se porter en masse, jeudi soir, au bénéfice de M. Duffeyre. Pas une loge n'était vide, et le triomphe de notre ténor a été complet. Ce soir, la reprise de *Fra Diavolo*, délicieuse musique d'Auber, avec un vaudeville: *Le Protégé*. Demain, dimanche, nouvelle représentation à bénéfice; il s'agit cette fois d'un artiste que l'œil du public aperçoit rarement, mais qui contribue autant à nos plaisirs que ceux qui interprètent le drame ou l'opéra. Nous n'avons pas besoin de nommer M. Develle. Les plus belles toiles du Théâtre d'Orléans sont dues au pinceau de cet habile décorateur. Si les habitués tiennent à prouver leur reconnaissance à ceux qui y ont un droit réel, ils doivent tous se donner rendez-vous demain soir à la Salle d'Orléans. Le plaisir, du reste, leur rendra la reconnaissance un devoir facile à remplir. Le bénéficiaire a choisi un charmant opéra: *Ne touchez pas à la Reine*, et un vaudeville nouveau dont le titre est plein des plus séduisantes promesses: *Flagrant Délit*.

P. S.—Nous apprenons que Mlle Dimier a gracieusement offert son concours au bénéficiaire. Elle dansera, entre l'opéra et le vaudeville, un pas de caractère—la Cachucha. Le programme de M. Develle ne pouvait être plus complet.

Yucatan.—Don Juste Sierra, commissaire yucatèque résidant à Washington, a adressé une lettre au journal du gouvernement pour protester contre certaines imputations. Il n'est pas vrai, dit-il, que l'insurrection des indiens au Yucatan ait été provoquée par la cruauté des blancs. Au contraire, ils jouissent, en vertu de la constitution, des mêmes droits et privilèges, civils et politiques, que les Mexicains. Le gouvernement a même établi des écoles où beaucoup d'entre eux ont acquis une instruction solide qui leur a permis plus tard d'exercer des charges honorables dans la péninsule.

Wisconsin.—Les whigs du Wisconsin se sont réunis en Convention, à Madison, le 13 avril, et ont nommé John H. Tweed comme candidat au poste de gouverneur. M. Tweed représente actuellement le territoire au Congrès, en qualité de délégué. La Convention a en outre composé un ticket général et a nommé des électeurs présidentiels.

Le télégraphe.—La ligne télégraphique appartenant à M. O'Reiley a atteint la [illegible] Tuscumbia, dans l'Alabama. Elle [illegible] bientôt jusqu'à Memphis, et ses avis devanceront considérablement la malle. On croit que d'ici au 4 juillet la ligne entière sera achevée. C'est à la Nouvelle-Orléans qu'elle doit aboutir.

Nouvelles maritimes.—La corvette [illegible] Adams, partie dernièrement de Vera Cruz [illegible] arrivée le 27 du mois dernier à Pensacola [illegible] Boston.

Elections de la Virginie.—La malle d'hier nous a apporté quelques retours des élections de la Virginie. Le vote n'est pas très considérable et les résultats prouvent que la lutte n'a pas été très chaude. Dans la ville de Richmond, M. Mayo, candidat whig, a été élu à la législature à une très forte majorité. Les retours reçus de Hanovre ne sont pas complets mais ils ne laissent aucun doute sur le triomphe de Denacott, whig. Dans le comté de Caroline, le candidat locofoco a une majorité de 25 voix dans l'un des districts. Le comté d'Henrico est whig. Dans celui de St-Pétersburg, le candidat whig a été réélu sans opposition.—Nous aurons bientôt tous les retours.

Dernières nouvelles de Belize, Honduras.—La goëlette *Eleanor*, arrivée hier soir d'Honduras, d'où elle est partie le 26 dernier, nous apprend que les Indiens ont pris possession d'une petite ville de l'intérieur; les habitants se sont réfugiés à Belize où l'on craignait également les Indiens. Il paraît que ceux-ci ont résolu de chasser du pays tous les Mexicains blancs. Au départ de l'*Eleanor* on s'attendait à être attaqué; et comme il ne se trouvait à Belize qu'une faible garnison, on a expédié un brick à la Jamaïque pour demander du secours.

Meurtre.—Une dame Moody vient de tuer son père à St-Pétersburg, dans la Virginie. Elle l'attendit sur le grand chemin, à quelque distance de la ville, et lui tira un coup de fusil qui lui fit une affreuse blessure. Trois jours après il expirait. L'auteur du crime a été arrêtée.

Venezuela—Un correspondant du *Philadelphia North-American* écrit à ce journal, de Puerto Cabello, à la date du 27 mars, que les dissensions éclatées au Venezuela ne sont pas prêtes à se calmer. Le général Paez se trouve à San Fernando, capitale de la province d'Apure, avec un corps d'armée de 3,000 hommes. Il s'est emparé de la province de Cera et Maracaibo. Merida et Trujillo se sont prononcés en sa faveur contre Monagas. On s'attendait aux dernières dates à une collision entre le président et Paez.

Chronique Locale.

Tir a boulets—Il y aura demain, dimanche, un tir à boulets sur le chemin de Gentilly. Le bataillon d'artillerie bivouaquera ce soir sur l'habitation Hopkins, à environ deux milles et demi de la ville, afin de commencer le tir le matin de bonne heure.

1re Cour de District.—Le juge McHenry n'a pris connaissance cette semaine que de causes civiles. Le shérif est actuellement occupé à opérer le tirage d'un jury pour le mois de mai. Les affaires criminelles seront appelées lundi prochain.

Jeu de Ronda—La police de la 1re Municipalité a livré la guerre aux joueurs. Elle vient d'arrêter deux autres individus, Antonio Marero et Auguste Loëz, sous prévention d'avoir tenu un jeu de ronda dans la salle de bal située à l'encoignure des rues Royale et St Philippe. Les accusés ont fourni un cautionnement de $2,000 pour répondre de leur prochaine comparution.

Incendie.—Le feu a éclaté hier soir vers huit heures dans une maison nouvellement bâtie, située à l'encoignure des rues Bachus et Thalie. Elle a été entièrement consumée. On croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire. Elle n'avait pas encore été habitée, et appartenait à M. Fitzgerald.

Recorder Ramos.—William Johnson a été arrêté hier pour avoir soustrait une quantité de marchandises du magasin de M. James Barnett. Une partie des objets volés a été trouvée en la possession de l'accusé. Il a été envoyé pardevant la 1ère cour de district.

Recorder Baldwin.—W. H. Trott prévenu d'avoir frauduleusement obtenu la remise d'une somme de $300 appartenant à la maison de P. & E. De Young, comparaissait hier devant le recorder Baldwin. Il a été renvoyé de la plainte.

George Hogan *dit* Twenty Shillings et James Chapman ont été envoyés à la 1ère cour de district sous une accusation de vol, portée contre eux par George W. Bush.

L'esclave Sam, appartenant à M. Hardenbroon, a été envoyé à la 1re cour de district. Il est accusé d'avoir mis le feu à la maison de M. Peyton, située sur le nouveau bassin.

Louis Francis *dit* Edington et Eliza Reynolds, gens de couleur libres, ont été envoyés à la 1ère cour de district, sous prévention de recel.

Samuel Smith, accusé de voie de faits sur la personne de la femme Ellen Harris, a été sommé de fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution devant la 1ère cour de district.

Vol.—Mercredi dernier, entre minuit et deux heures du matin, des voleurs se sont introduits dans le magasin de Bernard Renvau, tailleur, rue Hôpital, entre les rues Gallatin et Vieille-Levée, et ont réussi à enlever des habillements pour une valeur de $80.

Triste accident.—Hier matin, vers trois heures, deux hommes, un Français nommé Pierre Constantin, et un Allemand, traversaient le fleuve dans une petite embarcation, lorsqu'en arrivant de l'autre bord, l'esquif heurta contre un bateau à vapeur et chavira. Les malheureux se sont noyés.

☞ Dans notre compte-rendu de la dernière séance du Conseil de la 1re Municipalité, nous avons dit que l'appropriation accordée pour l'entretien des Ecoles Publiques, était de $30,000; nous aurions dû dire $40,000.

Enquête—Le coroner a pratiqué hier une enquête sur le corps d'un nommé Laughlin McLaughlin, âgé de 32 ans, et Ecossais d'origine. Le défunt, à ce qu'il paraît, est tombé d'une des fenêtres du 3me étage de la pension de M. Todd située rue Gallatin, et s'est fracturé le crâne. On l'a immédiatement transporté au corps-de-garde de la 1re Municipalité, où il est mort quelques instants après. Le jury d'enquête a rendu un verdict en conséquence.

Tentative de suicide—Hier, vers 6 heures 1/2, le nommé William R. Willis a voulu se suicider en se coupant le cou avec un razoir. Il se trouvait chez un barbier, rue du Camp, vis-à-vis la place Lafayette, et saisissant un razoir, il a été à l'autre extrémité de la maison, et s'est coupé le cou en partie. On dit que la blessure est très grave. Le malheureux a été immédiatement transporté au corps-de-garde de la 2de Municipalité, et de là, le recorder Baldwin a donné un ordre pour qu'on le conduisit à l'Hôpital de Charité. Nous ignorons la cause qui a pu le porter à ce désespoir.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Washington, 26 avril 1848.

Après une semaine de débats orageux, occasionnés par l'enlèvement d'un grand nombre d'esclaves de cette ville, la discussion a été enfin sagement abandonnée hier à la Chambre des Représentants. Il faut espérer que cette déplorable agitation ne se renouvellera pas.

L'habile rapporteur du comité des voies et moyens a demandé hier à la Chambre que les différens bills d'allocation fussent mis à l'ordre spécial du jour pour une des séances les plus prochaines, mais les locofocos s'y sont opposés, et comme il fallait un vote des deux tiers, la proposition a été repoussée. Les démocrates ne peuvent avoir qu'un seul motif, c'est d'attendre la fin de la session afin de voter le bill sans donner aux membres consciencieux le temps de le discuter et de signaler les folles dépenses qu'il décrète. Mais avant d'y parvenir il faudra qu'ils enregistrent leurs noms contre la mesure, et M. Vinton se propose de renouveller sa motion et de réclamer l'appel nominal.

Tandis que l'*Union* adjure le Congrès de voter le bill des régiments et autres mesures qui tendent à augmenter le patronage de l'exécutif, les locofocos de la Chambre s'opposent unanimement aux allocations dans lesquelles le gouvernement ne saurait administrer. C'est un fait bon à se rappeler.

La déplorable situation du Yucatan excite les sympathies et l'intérêt des cœurs généreux. On disait hier que le président devait envoyer un message à cet effet au Congrès, mais il ne l'a pas encore fait. L'intervention du Congrès soulève d'intéressantes questions. Conviendrait-il d'envoyer au Yucatan une expédition qui ne ferait cesser le mal que provisoirement? Mais d'un autre côté, pour protéger efficacement ce pays, il faudrait une force permanente. Je ne vois pas trop comment le gouvernement peut donner des secours efficaces au Yucatan, bien que nous devions protéger cette province.

Il est évident, d'après ce que nous savons déjà des travaux de la Cour d'Enquête, à Mexico, que ceux qui composent ce tribunal sont tout en faveur du général et de l'administration, et hostiles au général Scott. Personne n'ignore que la Cour d'Enquête n'a été convoquée que pour sauver le général Pillow et porter préjudice au commandant en chef. Mais les officiers qui siègent comme juges, et surtout Towsen et Brikmay, devraient se rappeler que les yeux du pays sont sur eux et que leurs compatriotes jugeront leurs actes. Il n'y a pas beaucoup à attendre de Cushing. Il abandonnerait demain ses nouveaux amis, si on lui promettait une récompense. De même que des vues ambitieuses l'ont porté autrefois à abandonner ses premiers amis. Il [illegible] dans un profond oubli après l'administration de M. Polk, car il a tout trahi pour parvenir aux faveurs du pouvoir.

[illegible] encore discuté les réclamations [illegible], mais le bill n'a pas été mis aux [illegible]

PAROLES D'UN VOYANT.

Sous ce titre, la *Presse* publie un de ces articles sanglans contre le Gouvernement provisoire qui ont provoqué la colère du peuple et ont failli amener la destruction des ateliers d'imprimerie de M. de Girardin. Nous reproduisons une partie de l'article. C'est en signalant toutes les opinions, que l'on donne une juste idée de la situation d'un pays et d'un gouvernement.

Le 25 février, la confiance ne demandait qu'à naître dans tous les esprits! On l'a laissée languir et s'éteindre.

Le 4 mars, le Trésor avançait l'époque de paiement des arrérages du semestre échéant le 22 mars. Trois jours après avoir proclamé son abondance, il déclarait sa détresse.

Le 7 mars, à l'entrée de la bourse, la rente 5 0/0 ouvrait à 97 fr. 50. Hier, elle était à 60 fr.

Chaque jour qui s'est écoulé depuis le 25 février est venu changer la situation; de bonne elle est devenue mauvaise; de mauvaise elle est devenue pire; où s'arrêtera-t-elle?—A l'extrémité de la pente, à l'abîme. On y roulera d'autant plus vite qu'on se fera plus d'illusions. S'il est encore un moyen d'y échapper, c'est de s'arracher violemment des yeux le bandeau qui les couvre. Par la ruine on court à la banqueroute; par la misère on retournera à la barbarie! M. de Lamartine a la même confiance en sa parole qu'avait M. Guizot dans la sienne; M. Ledru-Rollin ne diffère de M. Duchâtel que par moins de retenue dans les instructions qu'il donne à ses agens, relativement à la manière de s'assurer une majorité ministérielle compacte et dévouée.

Etrange aveuglement que celui qui place l'avenir de la France dans le chiffre et le vote d'une majorité! Quand la majorité aura proclamé la République, fût-ce à l'unanimité, qu'aura-t-elle changé à ce qui est? N'avons-nous pas la République? Ne souhaitons-nous pas de la conserver? Un pays en danger ne se sauve pas par des votes, il se sauve par des idées; il ne se sauve pas par une assemblée, il se sauve par un homme. Réunir une majorité pour avoir des idées, c'est mettre le compas entre les doigts des maçons et la truelle dans les mains de l'architecte.

On croit ainsi gagner du temps, on en perd. Perdre le temps, c'est nous perdre.

Presque toujours les victoires trop faciles sont les préfaces d'un revers.

Tout grand succès qui n'a pas coûté un grand effort se paye par un grand sacrifice.

Le 25 février, on a cru qu'une révolution qui s'était faite en trois heures, avec un seul mot: *Réforme*, n'était qu'une révolution politique, on s'est trompé. La révolution était sociale.

Deux hommes l'ont tout de suite jugée ce qu'elle était:

L'un, membre du Gouvernement provisoire, M. Louis Blanc:

L'autre, principal rédacteur de la *Presse*, c'est lui qui écrit ces lignes.

Le premier écrivant sur le drapeau de cent mille ouvriers: ORGANISATION DU TRAVAIL;

Le second écrivant sur le journal de cent mille lecteurs: ORGANISATION DU CREDIT.

Celui-là pressant l'Etat d'ouvrir des ateliers sociaux,

Celui-ci pressant l'Etat de racheter tous les monopoles dont il n'aurait jamais dû se dessaisir.

Tous les deux comprenant que de même qu'il n'est qu'un moyen de se rendre maître du feu qui a allumé un vaste incendie, c'est de lui faire largement sa part, de même il n'est qu'un moyen d'empêcher une révolution de tomber dans les excès, c'est de ne pas lui marchander ses droits.

Notre première préoccupation, notre premier mot ont été ceux-ci:—Quel travail donner à toutes ces mains qui agitent des drapeaux, brandissent des sabres, sont armées de fusils?

Quel travail leur donner qui profite à l'Etat en raison de ce qu'il lui coûtera?

C'est alors que nous avons pensé tout de suite au rachat des chemins de fer par l'Etat, au moyen d'une conversion des actions, soit en inscriptions de rente 3 p. 0/0, soit en billets à rente, conversion dont il n'y avait rien de plus simple que d'arrêter équitablement les bases, puisque toutes les valeurs solidaires ayant subi la même dépréciation, il suffisait de prendre pour arbitre, soit le cours du jour, soit le cours du 23 février.

Acquérant des chemins de fer, l'Etat inscrivait sur toutes les lignes ces mots magiques: *Propriété nationale*, et dirigeait immédiatement sur les chemins en cours d'exécution tous les travailleurs sans travail, au lieu de les envoyer au Champ-de-Mars; Paris n'était pas troublé dans sa sécurité; le crédit ne recevait que de légères atteintes et n'expirait pas sous des coups mortels.

Jamais idée fut-elle plus simple?

Comment néanmoins a-t-elle été accueillie? Des actionnaires aveugles se sont mis à crier à la spoliation! Comment, on vous achetait vos actions au cours, pour ce qu'elles valaient, et on vous les payait en 3 p. 0/0 au cours pour ce qu'il valait lui-même, et vous n'avez pas craint de dire qu'on vous dépouillait! Non seulement on ne vous dépouillait pas, mais on vous sauvait! Sachez-le bien, il n'y a plus aujourd'hui de compagnies assez puissantes par elles-mêmes pour discipliner une armée de travailleurs! Ce n'est pas une vérité dangereuse que nous dévoilons; c'est un fait accompli que nous constatons; le fait s'est déjà produit hier sur une grande ligne de chemin de fer; demain il se produira sur d'autres lignes ou dans l'intérieur des mines.

AFRIQUE.

On écrit de Melilla:

"Ma lettre dernière vous faisait prévoir qu'avant peu, de sérieux engagemens auraient lieu entre les Espagnols de la garnison de Melilla et les Kabyles du Riff, dont l'attitude devenait chaque jour plus menaçante; surtout depuis l'occupation des îles Zaffarines.

"Mes prévisions étaient fondées. Le 16 de ce mois, à 5 heures du matin, un corps de troupes de 900 hommes, renforcé par 100 presidarios (galériens) armés, fit une sortie de Melilla pour enclouer une batterie de trois pièces qui inquiétait vivement la place depuis quelque temps.

"La goëlette *Bidassoa* et le vapeur de guerre *Vulcano*, vinrent s'embosser au plus près de la côte, afin de soutenir la retraite des leurs et prendre en écharpe un gros d'Arabes, qui, la veille, s'étaient établis à demi-portée du canon du rivage.

"L'aube blanchissait à peine quand le petit corps d'armée arriva sur le plateau de la batterie. Les Arabes, surpris d'abord, ne tardèrent pas à se rallier et à défendre énergiquement leur terrain; les Espagnols parvinrent à leur enclouer un canon; mais des masses de Kabyles sortaient de tous les coins; derrière chaque buisson, chaque touffe d'aloès, se levaient des combattans, et la retraite fut aussitôt ordonnée. Elle s'effectua en bon ordre, ce qui n'empêcha pas les assaillans d'être poursuivis jusque sous les murs de Mélilla.

"Les Espagnols n'ont perdu qu'un seul homme; mais ils ont eu trente blessés, parmi lesquels un commandant et quatre officiers. Un sous-officier du *Vulcano* eut aussi le coude brisé par une balle. D'après le rapport de la *Vigie*, les Arabes ont dû perdre beaucoup de monde, surtout dans le premier instant de surprise. On évalue leurs pertes à deux cents tués ou blessés.

"Les presidarios se sont parfaitement conduits dans cette circonstance; et le commandant du bagne soutint un combat corps à corps, avec un chef cabyle, qu'il acheva d'un coup d'épée.

"Pendant toute la journée les Arabes illuminèrent des feux de signaux, et le soir, au dire des officiers du *Vulcano*, mieux postés pour voir que ceux de la place, plus de 30,000 hommes couronnaient les hauteurs de Mélilla.

"Cette affaire, qui est la plus chaude de toutes celles que les Espagnols aient eu depuis longtemps avec leurs voisins, semble être le prélude de beaucoup d'autres."

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 3.
Séance de lundi 1er mai 1848.

Le Conseil s'est réuni conformément à l'ajournement.

Présents: l'honorable P. Seuzeneau, président; MM. Bernard, Nicomède, de La Rosa, Siewerssen, Jones, Mechan, Farrar, Flanders, Collins, Solomon et Page.

Sur motion de M. Bernard on se dispense de la lecture du journal de la dernière séance.

Message du Maire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 1er mai 1848.

A M. le Président et à MM. les membres du Conseil de la Municipalité No 3.

Messieurs, j'ai l'honneur de renvoyer à votre considération ultérieure, le préambule et la résolution passés par votre honorable corps le 24 du mois passé, relativement au louage de certains wharfs à MM. J. P. Whitney & Co., parce que la 20e section de l'Acte de division de la ville, déclare que les droits de quaiage seront uniformes dans tout le port de la ville; en vue de circonstances semblables il est de mon devoir de ne pas approuver la susdite résolution. Tant que je pourrai contribuer à aider et faciliter vos projets en avançant les intérêts de votre Municipalité, je le ferai avec le plus grand plaisir. Mais lorsque j'ai devant moi une loi qui s'oppose si positivement à une mesure, comme elle le fait dans cette circonstance, je n'y puis pas donner mon approbation.

Je suis avec respect, &c.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Sur motion de M. Solomon de persister dans l'adoption des susdits rapport et résolutions, nonobstant le veto de Son Honneur le maire, M. Jones demande l'appel nominal.

Oui—MM. Bernard, Nicomède, Siewerssen, Jones, Mechan, Farrar, Flanders, Collins, Solomon et Page, 10

Conséquemment la motion ci dessus est unanimement adoptée.

Lecture est faite au conseil d'une lettre de M. J. A. d'Hémécourt, voyer, dans laquelle il transfère au conseil un plan du faubourg Lacourse ou district Pandelly, &c.

Sur motion de M. Nicomède, le plan ci-dessus mentionné est sanctionné tel qu'il est.

Lecture est faite d'une pétition signée de plusieurs personnes demandant au conseil le privilège de se servir de chevaux pour charger et décharger les navires.

Sur motion de M. Jones, la pétition ci-dessus est référée au comité de réclamations.

Lecture est faite d'une lettre de M. M. Martin demandant le paiement d'une réclamation de 117 97 que lui doit la Municipalité.

Sur motion de M. Nicomède, la lettre ci-dessus est référée au comité de finances.

Lecture est faite d'une pétition de plusieurs habitants propriétaires de cette Municipalité, [illegible]

Art. 1er.—Qu'à partir du 1er ——— 1848, tout distillateur, fabricant de savon, de chandelles, de noir animal et tout autre établissement de ce genre exhalant des odeurs ou vapeurs incommodes ou fétides, transporteront ou feront transporter leurs ateliers, usines, etc. dans cette partie du 1er district comprise entre [illegible], le canal Marigny, Union et St-Bernard; et à l'expiration de ce délai, toute personne en contravention à la présente ordonnance paiera une amende de dix piastres pour chaque jour qu'elle négligera ou refusera de se conformer aux dispositions de la présente; et ce au profit des écoles publiques de cette Municipalité.

Art. 2nd.—Il est ordonné que le recorder et les commissaires de districts soient chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente ordonnance.

Appel des Comités.
Comité de finances.

M. Siewerssen du comité de finances présente le rapport et la résolution suivants:

Le comité de finances auquel a été référé la lettre de M. De Gournay, ex-collecteur sur drays et charrettes, dans laquelle il demande que sa caution soit déchargée, a l'honneur de rapporter qu'après avoir examiné ses livres, le comité trouve qu'il doit une somme de $364 96 à la Municipalité; le comité s'est convaincu qu'il a reçu la somme de $18 pour une licence de dray, qu'il n'a pas donné, et qui ne paraît pas sur ses livres; ce qui fait la somme de $380 96 cents qu'il doit à la Municipalité; il offre en paiement de la susdite somme un billet payable à trois mois, portant intérêt à huit pour cent et portant hypothèque sur une esclave et deux enfants.

Le comité vous recommande l'adoption de la résolution suivante:

(Signé) Fr. Siewerssen, F. B. Bernard, P. H. Collins.

Résolu que la proposition de M. De Gournay soit acceptée; mais que sa caution ne soit pas déchargée jusqu'à ce que le billet de $382 96 et les intérêts soient payés.

Sur motion de M. Bernard, le rapport et la résolution ci dessus sont référés au comité de finances avec pouvoir d'agir.

Sur motion de M. Siewerssen:

Résolu que le Trésorier est autorisé à payer sur les mandats du maire les comptes suivants, savoir:

A Mr. M. M. Routier, le tiers qui doit lui être remboursé par la Municipalité pour carrelage de sa banquette, $54 98;

A M. Wegman, pour 60 tonneaux de lest, $15.

M. Solomon, du comité Judiciaire, présente le rapport et la résolution qui suivent, lesquels sont adoptés.

Le comité judiciaire, auquel ont été référées les pétitions suivantes, savoir:

La pétition de Mme Guinauld, demandant l'émancipation de l'esclave Urain.

La pétition de John Rapp, demandant l'émancipation de l'esclave Lucinda.

La pétition de P. E. Tricou, demandant l'émancipation de l'esclave Diana.

La pétition de Frans Faulet, demandant l'émancipation de l'esclave Charles, a examiné les documents qui accompagnent les susdites pétitions, et les a trouvés conformes aux lois réglant les émancipations d'esclaves.

En conséquence, le comité présente la résolution suivante:

Résolu par le Conseil de la Municipalité No. 3, que les pétitions demandant l'émancipation des esclaves Urain, Lucinda, Diana et Charles soient et demeurent ratifiées.

Signé, Jos. Solomon Rapporteur, Benj. F. Flanders.

Le rapport et les documents présentés par le comité de finances, et qui avaient été mis à l'ordre du jour pour cette séance, sont sur motion de M. Mechan référés au comité de finances.

M. Bernard présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu qu'un comité de trois membres soit nommé par le président du Conseil, pour voir M. Duhtry, surintendant des écoles publiques de l'Etat, et le prier d'employer toute son influence près de l'Exécutif et des autres officiers de l'Etat, afin d'obtenir du trésorier d'Etat notre pro-rata des fonds des écoles publiques pour l'entretien des écoles publiques de cette municipalité. La Municipalité s'engage toutefois de rembourser toute somme que lesdits officiers pourront avancer, dans le cas où la prochaine législature n'approuverait pas cette mesure.

Sur motion, le président nomme MM. Bernard, Flanders et Siewerssen du susdit comité.

M. Nicomède présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu que le trésorier soit et demeure autorisé à payer à M. Charles Bayhi sur un mandat du maire, daté du 7 mars 1848 et montant à $183 82, une somme de $150 comptant et la balance de $143 82 en un bon payable à trois mois, le tout pour la fourniture et pose de 2670 pieux à raison de $14 75 le cent, sur la propriété Mager.

Sur motion de M. Flanders la résolution suivante est adoptée:

Résolu que le comité judiciaire soit invité à s'enquérir de l'utilité de créer la place de contrôleur, et d'en faire un rapport à la prochaine séance du Conseil, s'il le juge nécessaire.

Sur motion de M. Meehan, la résolution suivante est adoptée:

Résolu qu'un comité de trois membres soit nommé à l'effet de se rendre aussitôt que possible à la Maison de Force, avec pouvoir de se procurer tous les documents nécessaires pour examiner les affaires de la dite maison de Force, depuis le 1er juin 1847 jusqu'à ce jour, et d'en faire un rapport au Conseil à la prochaine séance.

Sur motion, le président nomme MM. Meehan, Farrar et Nicomède dudit comité.

Sur motion de M. Jones la résolution suivante est adoptée:

Résolu que lundi 22 du courant, le Conseil procédera à l'élection des officiers pour l'année commençant le 1er juin.—Le secrétaire recevra les applications par écrit.

Sur motion de M. Nicomède les résolutions suivantes sont adoptées:

Résolu que le voyer soit et demeure requis de procéder à l'ouverture de la rue Morand, depuis la rue St Ferdinand jusqu'à celle Montégut, immédiatement, pour le compte de qui de droit.

Résolu qu'il soit autorisé à contracter pour le pavage et les banquettes à faire dans la rue ainsi ouverte.

Sur motion de M. Flanders la résolution suivante est adoptée:

Résolu que le comité du Work house soit invité à faire un rapport au prochain Conseil, sur l'utilité de faire de la geôle de police et du work house un seul et même établissement.

Sur motion de M. Collins la résolution suivante est adoptée:

Résolu qu'à partir de cette date (1er mai 1848) le Conseil ne donnera plus de licences gratuites, à moins que ce ne soit pour les charrettes de la corporation [illegible] et pour des institutions charitables, situées dans les limites de cette Municipalité, et que toutes les autres licences gratuites cesseront à l'expiration de ce trimestre; toutes les ordonnances ou résolutions contraires sont et demeurent abrogées.

Sur motion de M. Nicomède la résolution suivante est adoptée:

Résolu qu'une somme de $300 soit et demeure appropriée pour la fourniture de bois de chauffage à la machine à dessécher et que le trésorier soit autorisé à payer sur le mandat du maire la dite somme à l'ingénieur de la dite machine, sous le contrôle du comité des améliorations.

Sur motion le Conseil s'ajourne à lundi 8 mai 1848 à 6 1/2 heures P. M.

(Signé:) P. P. BOQUET, secrétaire.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire California, Montgomery, pr Bordeaux.
Zoha, Easter, pr Boston.
Lehigh, Young, pr Liverpool.
Meliserte, Hunter, pr Liverpool.
Julius Caesar, pr Liverpool.
Caroline, Caulkins, pr Liverpool.
Columbus, Gorham, pr Boston.
Barque Paoli, Picketty, pr New York.
Brick T. Street, McConnell, pr la Havane.
Goelette Hornet, Cornet, pr Brasos.
White Wing, Blach, pr Brasos.
Macedona, McNeil, pr Key West.
Lone Star, Miner, pr Matamoros.
C. L. Lehman, Richard, pr Mobile.
Steamer Convoy, Garrison, pr St Louis.

ARRIVES.

Navire à vapeur Maj Trumbull, Cole, de Brasos.
Marion, Sampson, de Philadelphie.
Barque Mazeppa, Thatcher, de New York.
Goelette Invincible, ———, de Tampico.

—STEAMERS.—

Oregon, Hiern, de Mobile.
Mobile, Sutton, de Mobile.
Latona, Smoker, de Shreveport.
Meteor, Delahoussaye, de St Martinsville.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
St-Helena, Welch, d'Alexandrie.
Batesville, Hopkins, de Batesville.
Ben Adams, Hunt, de Lafoure.
Carolina, Davis, de Pearl River.
Rio Grande, Gordon, des Opelousas.
Luna, Hart, de Bayou Sara.
Arkansas No. 4, Waters, de Lafourche.
American Eagle, Atkinson, de Pittsburg.
Griffith Yeatman, Rowan, de Cincinnati.
Champlain, Snell, de St Louis.

MEMORANDA.

Le 26 du mois dernier à la hauteur de Double Headed Shot Keys, le navire Silas Holmes a échangé de signaux avec le navire Memphis parti de ce port pour New-York.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.

America	pour New-York,	Samedi	15 Avril.
Britannia	— Boston,	Samedi	22 Avril.
Cambria	— New York,	Samedi	29 Avril.

D'AMERIQUE.

America	de New-York,	Mercredi	10 Mai.
Britannia	— Boston,	Mercredi	17 Mai.
Cambria	— New York,	Mercredi	24 Mai.

Décédé hier soir à 8 heures, à l'âge de quinze mois et deux jours, Joseph Edouard Théard, fils de René Théard et de Marie Lodoiska Bourgeois.

CULTE ÉVANGÉLIQUE EN FRANÇAIS.

M. WOLFF, de Genève, ministre du Saint Evangile, prêchera les dimanches 7, 14 et 21 courant, dans l'église réformée, place Lafayette, à 5 heures précises du soir. 6mai—3f

☞ Le navire CROTON, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 3me Municipalité. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront point été pris dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans le magasin public, aux frais et risques des consignataires.
6mai—4f G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

☞ Le navire paquebot Créole, capt. R. W. Fisher, de New-York, est maintenant en déchargement, vis à vis le marché aux légumes. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
3mai JOHN O. WOODRUFF, 93 et 95, rue des Magasins

☞ Les consignataires des marchandises suivantes, consignées à ordre par le navire Créole, de New-York, sont priés de faire connaître leur résidence au comptoir de déchargement vis à vis le marché aux légumes, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques, savoir: 4 caisses [illegible] D. dans un diamant 10, 12, 3 do do marquées B. dans un diamant 11, 13 et 14 [illegible] et 4 balles marquées A. D. O.
JOHN O. WOODRUFF [illegible]

☞ Le navire OCEANUS, [illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS, Vendredi soir, 5 mai 1848.

COTON.—Arrivé durant la semaine dernière, du coton Louisiane et Mississippi 20,356 balles; Tennessee et North Alabama 9,303; Arkansas 2,200; Floride 180; Texas 60; en tout 23,961 balles. Expédié durant le même temps, pour Liverpool 20,363 balles; Bordeaux 304; Malaga 493; Havane 92; Vera Cruz 1,405; New York 2,417; Boston 4,377; Philadelphie 604; Baltimore 146; en tout 30,088 balles, ce qui fait une réduction sur le stock de 14,131 balles, et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 243,518 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1847		23,967
Arrivé durant la semaine	23,961	
Arrivé antérieurement	1,041,954	
		1,065,912
		1,089,779
Expédié durant la semaine	30,088	
Expédié antérieurement	816,173	
		846,261
Stock en main ce soir		243,518

Depuis les nouvelles reçues par l'Acadia, le marché au coton a subi une nouvelle baisse de 1/4 c. et même à cette réduction les affaires ne sont pas actives, car peu de personnes peuvent entrer en négociations. Les ventes de la semaine s'élèvent à 22,000 balles, la plus grande partie desquelles a été prise par les acheteurs anglais. Nous donnons ci-dessous le tableau du cours, quoiqu'il soit difficile de l'établir avec quelque certitude.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Inferior	3 3/4	@ 3 7/8
Ordinary	4	@ 4 1/2
Middling	4 3/4	@ 4 7/8
Good Middling	5	@ 5 1/4
Middling Fair	5 1/2	@ 5 3/4
Fair	00	@ 00
Good Fair	00	@ 00
Good and Fine	00	@ 00

North Alabama et Tennessee, prix moyen, de 4 1/2 @ 4 3/4.

TABAC.—Arrivé pendant la semaine passée 2619 boucauts. Expédié dans le même temps pour Bordeaux 35 boucauts, New York 400, Boston 39, Philadelphie 71. Ensemble 542 boucauts; stock en magasin et à bord des navires 21,278 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1847		22,699
Arrivé durant la semaine	2,619	
Arrivé antérieurement	28,725	
		31,344
		54,043
Expédié durant la semaine	542	
Expédié antérieurement	32,243	
		32,765
		21,278

Ce marché est encore très plat et déprécié, du reste nous n'avons pu obtenir aucune donnée positive pour déterminer au juste sa situation. Quelques transactions légères ont eu lieu, mais à quel prix? Nous l'ignorons; la rumeur dit cependant que la baisse est de 3/4 c. sur le refusé et d'un 1/2 c. sur les meilleures qualités. Cette réduction n'engage pourtant pas les acheteurs à se montrer, et nous ne craignons pas de nous tromper en disant que les détenteurs sont disposés à vendre à de plus grands sacrifices. Le stock s'accroît tous les jours et la quantité inspectée et en vente, excède 6,500 boucauts de toute espèce.

FARINE—Nous disions dans notre dernière revue que l'importation avait diminué, les prix avaient en conséquence reçu de l'amélioration, et que les marques Ohio et autres semblables étaient cotées $4 25 c. La pluie qui n'a cessé de tomber par torrents samedi dernier, avait fait fléchir ce marché, cependant 2,000 barils ont changé de mains, savoir: 1,800 barils Illinois vendus @ $4 25 et 200 en petits lots de $4 25 @ $4 37 1/2 par baril. Les arrivages ayant été peu considérables lundi et mardi, les détenteurs ont obtenu de meilleurs prix, cependant les ventes n'ont excédé 2,500 barils, savoir 1,800 Illinois et Ohio de $4 37 1/2 @ $4 50, et 350 barils St Louis en magasin @ $5 25. Depuis cette époque le marché a été assez ferme, quoique les transactions soient peu considérables, Ohio et Illinois 4,500 barils @ 4 75.

SUCRE—Les petites ventes qui ont eu lieu depuis notre dernière revue ont été faites à bas prix. Les ventes de la semaine comprennent 1,300 boucauts aux prix extrêmes de 1 1/2 @ 4 1/2, fair 3 1/2 a 3 3/4. Pas de ventes sur habitations.

SUCRE DE LA HAVANE—Nous ne remarquons aucun changement sur ce marché.

MELASSE—Cet article a décliné et les prix de fait @ prime sont de 14 @ 15 c. Choix de 15 1/2 @ 16 c. par gallon. Les ventes de la semaine s'élèvent @ 1 100 barils.

GRAINS—Ce marché n'a subi aucune altération importante, quoique le cours ait été plus ferme à la fin qu'au commencement de la semaine. Les ventes s'élèvent à environ 30,000 sacs de 45 @ 55 cents en grenier, et de 35 @ 38 cents en sacs. Cependant deux ou trois lots de prime ont été vendus à 34 cents le boisseau. La seule vente considérable de blé dont nous ayons eu connaissance est de 3,000 boisseaux vendus hier à 80 cents le boisseau. L'avoine est toujours au même taux c'est à dire de 22 @ 23 cents en grenier et de 24 @ 27 cents par boisseau en sac.

PORC—Depuis notre dernière revue la demande pour le mess a eu plus de faveur, et l'amélioration s'est soutenue dans les prix. Les ventes de la semaine comprennent 5,000 barils, et les prix de clôture sont de $9 25 @ $9 37 1/2 cents par baril pour le mess, et de $6 37 1/2 @ $7 par baril pour le prime. La plus grande vente de porc en grenier a été de 150,000 livres, approx entière @ 2 1/4 cents la livre.

BŒUF—Les transactions de ce marché ont été très faibles, et presque toutes en vente de détail de $9 25 @ $7 50 pour le prime, et de $11 50 @ $11 75 cents par baril pour le mess. Le stock en magasin d'inspection était au 1er courant de 5[illegible] barils et 571 demi barils; mess 90 barils, M. O. 3,508 do, prime 6[illegible] do; do B. 194, do avariés, et 90 tierçons mess prime; en tout 5,004 barils, 371 demi barils, et 98 tierçons.

JAMBON—Ce marché est demeuré assez ferme et la demande de prime plate côtes et épaules a été assez bonne; ce dernier article étant rare, le cours paraît devenir meilleur. Les ventes comprennent environ 500 barriques de 3 1/2 @ 4 c. pour les côtes prime de Cincinnati, et de 2 @ 2 1/2 c. par liv. pour épaules. Le jambon est abondant et se vend difficilement de 3 1/2 @ 4 c. d'ordinaire @ bon, et de 5 @ 8 c. pour le mis en sacs et choisi.

GRAISSE—Les ventes de cet article ont été très limitées, et nous n'avons eu connaissance d'aucune vente d'importance pour l'exportation.

BEURRE ET FROMAGE—Un couple de petits lots de beurre de l'Ouest ont été reçus et vendus de 22 @ 25 c.; les prix cependant pour le vieux sont toujours de 15 @ 17 c. par liv. Le bon fromage de l'Ouest se vend par petits lots de 8 @ 8 1/2 c. par livre.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE—Nous remarquons peu d'activité sur ce marché. Les ventes de toiles d'emballages sont toutes par petits lots de 12 1/2 @ 13 c. la yarde pour les bonnes marques comptant et crédit. Le cours de la corde est de 6 1/2 @ 7 c. par liv. Cette dernière quote pour les meilleures qualités. Pour du comptant cependant et par grands lots on peut acheter à meilleur marché.

CHANGE.—Le cours de ce marché est peu fixe et varie beaucoup. Nous cotons sterlings de 8 1/2 @ 6 pour cent de prime. New York à 60 jours de 2 1/2 @ 3 pour cent d'escompte; traites à vue de 1/2 pour cent de prime.

FRET.—Il n'y a pas eu de changement sur le fret étranger. Le cours de coton pour Liverpool est de 9/16 d.; plusieurs engagements ont eu lieu. Le fret de côte n'a pas varié.

Voluntarios Catalanes de la Luisiana.

La Compañía tomará las armas y se reunirá en el parage de costumbre hoy a las cuatro de la tarde, con uniforme y pantalon blanco, pare asistir al entierro del compañero de armas D. Manuel Gayo. Se encarga especialmente sean puntuales a la hora indicada.
Por orden del Capitan.
6 mai CAYETANO PACHE, Sargento 1o.

S. E. LOBRE & CO.,
MAGASIN DE MERCERIE ET DE JOUETS,
84 rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

LES dames sont respectueusement invitées à visiter ce magasin qu'elles trouveront constamment bien assorti de tous les objets nécessaires pour la couture, tels que galon, lacet, aiguilles, fil, boutons pour habillements d'enfant et autres, bas et demi-bas d'enfants, gants, éventails, eau de Cologne, pommade, savon, brosses à dents, peignes fins, peignes à chignon et autres.
Un grand assortiment de laine zephir pour broder, rubans, dentelles, cotons pour garniture.
Le plus complet assortiment de toupies et jouets maintenant en ville se trouve dans le bazar au-dessus du magasin de mercerie. 6 mai

PHARMACIE CHABANCE,
Encoignure Royale et Hôpital.

On vient de recevoir à cette pharmacie le véritable dépôt de l'huile tonique contre la chûte des cheveux, préparée par J. Weber, pharmacien, à Paris.—Ce cosmétique arrête la chûte des cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes: il lisse les cheveux mieux que tous les autres, enfin son usage journalier et continu retarde le grisonnement.
21 av—30f CHABANCE, pharmacien. Encoignure Royale et Hôpital.

MARCHANDISES au drawback—12 caisses de Guingham reçues par le navire Créole de New-York, ayant droit au drawback, à vendre à bas prix par DUFOUR, DURAND & CO., 9 mai 25, Chartres.

COTONS écrus.—10 balles cotons écrus, marque "Vernon," reçues par le navire Norfolk de Boston, à vendre à bas prix par DUFOUR, DURAND & CO. 2 mai 25, Chartres.

Calendrier du Jardinier.
SEMEZ EN MAI: [illegible]

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle-ORLEANS ET DE CARROLLTON.

LES prix de passage dans les chars sont comme suit:
Billet seul, pour tout endroit en deçà de la rue Pleasant, 20 cents.
Enfants au dessous de 12 et au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 50
Les chars arrivent et partent de l'ancien dépôt encoignure des rues Perdido et Baronne.
En moins d'une demi heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements, ainsi que des soupers à bon marché.
Les chars partiront comme suit:
TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE:

De la N. Orléans.	De Carrollton.
Avec chevaux, 6 1/2 h P M	Avec chevaux, 5 h. A. M
A vapeur, 9	A vapeur, 7 1/2
" 11	" 10
" 1 P. M.	" midi.
" 3 1/2	" 2 h. P. M.
" 5 1/4	" 4 1/2
" 7	" 6 1/2
Avec chev. 9 1/2 P. M.	Avec chevaux, 8 P. M
Dito 11 1/2 P. M.	Dito 10 P. M.

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.
Arrangements pour les Dimanches:
En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis 1 heure jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nlle-Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir et de la Nlle-Orléans à 9 1/4, prenant la place des chars à chevaux, à l'exception des jours de pluie.
Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHEMIN A COULISSES DE LAFAYETTE.
Le trajet sur ce chemin sera comme suit:
Un seul billet, 10 cents.
50 billets, $4 00
CHARS DE LAFAYETTE.
De Lafayette, en été, 6 A. M.—De la rue Canal, 6 1/2 A. M. — De Lafayette en hiver, à 7 A. M.—De la rue du Canal, à 7 1/2 du matin.
Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 7 du soir en hiver, et 8 en été; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 11 1/2 de la Nlle Orléans lorsque les théâtres seront ouverts; autrement à 10 heures de la Nlle-Orléans et 10 1/2 de Lafayette.
☞ Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.
Les habitans de Lafayette et Carrollton sont prévenus que la compagnie a établi un prix uniforme pour les billets d'abonnement des chars; savoir $5 par mois d'avance pour l'une ou l'autre route et quelque soit la distance, les enfants moitié prix; les billets de ce genre ne seront donnés que du commencement et à la fin d'un mois. 6 mai

LES soussignés se sont associés pour l'exploitation du commerce de vins et liqueurs, sous la raison sociale T. Cornen & Co. No 35, rue Commune. Ils sollicitent le patronage du public.
6 mai—1f P. CORNEN, L. J. COIRON.

$5 de Recompense.
PERDU le 5 courant, depuis la rue de Chartres jusqu'à la rue Union, un portefeuille en maroquin vert contenant une lettre de change de la somme de cent cinq piastres 95 cents, tirée par la maison Benoît, de la Nouvelle Orléans, sur James & Goodman, de Cincinnati; cette traite ne peut être d'aucune valeur entre les mains de celui qui l'aurait trouvée, attendu que le paiement en a été arrêté. La récompense ci dessus sera payée à la personne qui le rapportera chez moi.
6 mai—1f V. TARDE, 178, rue de la Douane.

LE soussigné offre à vendre à bas prix, 25 pièces mérinos première qualité, convenable pour redingottes et pantalons.
6 mai D. B. MACARTY, 230, Bourbon.

CHAUX—200 barils chaux fraîche calcinée dans les carrières du Cap Girardeau, constamment à vendre par P. H. MORISSEAUX, 25 mai 8, Vieux Bassin, au Marché Yard.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Orleans et Croton
[illegible] barriques vin rouge Bergerac.
[illegible] do vin rouge de Bordeaux.
100 barils vin blanc Haut-Sauterne
177 caisses vin blanc do
550 do vin rouge St Julien
12 quarts de pipes cognac Castillon.
G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

ARRÊTÉ à la geôle de la paroisse de St Jean-Baptiste, le nègre nommé JAMES LEMORE, se disant appartenir à Mme Vve Welles, dans le bayou Grosse tête. Ce nègre parle l'anglais et le français. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St Jean-Baptiste, 2 mai 1848. AN. LE MINAIS, Shérif

27 Rue de Chartres,
MARCHANDISES SECHES ET NOUVEAUTES,
A des prix extrêmement réduits.
LES soussignés désirant réduire leur stock de marchandises, offrent leur grand et riche assortiment de sèches et nouveautés aux prix coûtants. Ayant un assortiment général de marchandises de fonds et de saison qu'ils vendront à des prix très réduits. W. M. & J. LAPSLEY, 5 mai—6f 27 rue de Chartres.

A vendre pour cause de départ
UN CAFÉ ET GROCERIE bien achalandé, situé au centre des casernes, 3eme Municipalité. Pour les conditions, s'adresser à P. DINET fils, au No 136, Vieille Levée, ou sur les lieux 5 mai—4f

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES NEGOCIANS.
Nlle-Orléans, 4 mai 1848.
AVIS est donné que cette Compagnie fera une remise de 10 pour cent sur toutes primes qui auront été payées pour assurances contre les risques du fleuve et du feu.
5mai JOHN PEMBERTON, Président.

COUTIL BLEU—75 caisses coutil bleu d'Amoskeag en magasin et à vendre par DE FOREST & CO, 5mai 29, rue de la Douane

INDIENNES—100 caisses indiennes d'une variété de dessins et de staples, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co, 5mai 29, rue de la Douane

GINGHAMS—6 caisses ayant droit au drawback, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO, 5mai 29, rue de la Douane

TOILE BRUNE A DRAPS—100 balles New York mills; 25 balles Hamilton; 36 balles Otis; 50 do Thorndikes, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO. 5mai 29, rue de la Douane

COTON EN BOBINES—34 caisses coton en bobines, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO. 5mai 29, rue de la Douane

BOTTES, souliers et brodequins—980 caisses en déchargement des navires Norfolk et Persia et à vendre par R. G. HOBBS, 2 mai 12 rue de la Douane.

PRUNES SECHES—25 caisses de douze paubas différents modèles de la marque Fan & co, à vendre par NUMA LACOSTE, 21 fev 147 rue Royale

Mandeville Academy.
CETTE Institution est située à Mandeville, paroisse St-Tammany, sur les bords du lac Pontchartrain. Salubrité, proximité de la Nouvelle-Orléans, communications faciles entre les parents et leurs enfants, au moyen des bateaux à vapeur qui font les voyages du lac, bains fréquents et salutaires, promenades agréables et variées; tout contribue à faire de Mandeville un endroit vraiment convenable pour une institution. L'établissement est spacieux et distribué convenablement pour une maison d'éducation.
L'institution de Mandeville est sous la direction de Mr. F. McManus et de Mr. A. Dorion. Ces Messieurs, qui viennent de s'associer, osent espérer que la longue expérience qu'ils ont acquise dans l'enseignement, et le zèle qu'ils mettront à remplir leurs devoirs, inspireront aux pères de famille une confiance pleine et entière, confiance qu'ils s'efforceront toujours de mériter, et qui leur est indispensable pour le succès de leur établissement.
Le cours des études embrasse les langues anciennes et les langues modernes, les mathématiques, la philosophie, la rhétorique, la littérature, l'histoire, la géographie, l'usage des globes, la tenue des livres, la calligraphie, etc.
L'enseignement de la musique, du dessin, de la danse et de l'escrime est aux frais des parents, et se paie séparément.
Chaque élève, en entrant, paie $10, pour les objets dont il a besoin à la salle d'étude et au dortoir, à moins que les parents n'envoient ces mêmes objets. L'établissement fournit le papier, l'encre et les plumes; les livres de classe restent la propriété de l'établissement, les élèves n'en ont que l'usage.
Chaque élève doit avoir assez de linge et de vêtements pour pouvoir en changer au moins deux fois par semaine.
Le prix de la pension est de $25 par mois, payables à la fin de chaque mois. Les élèves de la campagne doivent avoir un correspondant à la Nouvelle Orléans. 28 avril

J. LEVOIS,
No. 68, rue de Chartres.
OFFRE à vendre en débarquement des navires Antwerp, Pie IX et Franconia, du Havre, les marchandises suivantes:
2 caisses chapeaux paille, fantaisie pour hommes.
1 " " " Toscane, p. h. et enf.
10 " " " d'Italie, p. enfans.
5 " " " pr. cadets.
" " " grisse,
12 " " bords simples, p. hom
" " grise " do
19 " " noire, " do
" " bords doubles, do
4 " " grise " do
" " noires " do
3 " " " forme mod. ne.
" " ordinaire, p. hom. et enf.
1 " doublures jaunes; 2 do venus cirés.
1 " toile cirée pour tables.
2 " garnitures de Nices assorties.
1 " parapluies fins de Montpelas.
1 " éventails assortis.
1 " plateaux de 26 à 32 pouces.
2 " guinghams à carreaux.
1 " mouchoirs batistes fil; 1 do coton brodé.
1 " batistes d'Ecosse à carreaux.
1 " couverts Rabattu; 2 do ombrelles satin, &c.
A vendre par J. LEVOIS, 22 fév 68, rue de Chartres.

CIGARES—300 milliers cigares de la Havane, de toutes espèces, en débarquement du brick T. Street, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune.

PICADURA—61 barils en débarquement du brick T. Street, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune.

CHAUX—[illegible]

Le grand remède du siècle.
☞ Le Sirop de BILLING commence à être généralement reconnu comme le grand remède du siècle, pour toutes les maladies occasionnées par un dérangement d'entrailles. Il a été justement nommé le grand remède du Sud, car il est presque exclusivement composé de racines et d'écorces indigènes à notre pays. Ce qui suit est un choix fait parmi une grande quantité de témoignages que le propriétaire reçoit constamment.
Delta, (Cohoma Co) Miss. 21 mai 1847.
Mr. O. O. Woodman,—Cher Monsieur—Il y a bien peu de remèdes offerts au public que je voudrais sanctionner de mon nom, quelque humble qu'il soit parmi le monde littéraire ou médical. L'expérience et mes observations m'ont convaincu cependant que le sirop carminatif et astringent de Billing, est une composition de grande valeur, préparé d'après les principes scientifiques, et parfaitement en harmonie avec les lois organiques de la vie. Ce remède mérite (quoique sa composition soit secrète) d'être rangée bien au-dessus des remèdes de ce genre. Je suis heureux de pouvoir certifier (sans crainte d'être contredit) que ce remède est non seulement excellent pour toutes les maladies d'entrailles mais encore qu'il est agréable et que l'on peut le prendre en toute sûreté. J'en ai fait usage moi même dans plusieurs cas chroniques de Diarrhées et de Dissenteries, et j'ai ordonné dans plusieurs autres, où il a parfaitement réussi.
Je suis, etc. etc. D. M. PORTER.
A vendre en gros et en détail par le propriétaire, O. O. WOODMAN.
Dépôt du Sud et agence en gros, chez D. HANSBROUGH, 72 rue du Camp.
A vendre chez Weld & Co, 72 rue du Camp; Sickles & Co, 94 rue des Magasins et 40 rue du Canal; Nathan, Jarvis & Co, 20 rue Commune; A. Oliver & Co, encoignure Bienville et Chartres; G. N. Morrison, 12 rue de Chartres; J. Wright & Co, 151 rue de Chartres, J. Llado, 27 rue Condé, entre Ste-Anne et Dumaine. 26 avril—1[illegible]

Remède magique de Dalley.
☞ Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 12 mars

☞ **ESSENTIEL AUX MALADES.—ANTI-IRRITANT AMONIACAL CONCENTRE de HOLMES.**
Remède souverain pour les rhumatismes, neuralgie de la tête, épaules, poitrine, bras, mains, jambes, &c., &c. Toutes les maladies nerveuses, maux de tête, étourdissements, congestion à la tête, affections de poitrines, côtes et épaules; dyspepsies, sciatiques, lumbago, bronchites, douleurs dans le dos et les côtes, épilepsie, paralysies, goutte, inflammations et douleurs d'entrailles, péricardites, esquinancies, palpitations de cœur, douleurs spontanées, indigestions, contusions et foulures, tumeurs blanches, mal de gorge, hystériques, ainsi que beaucoup d'autres maladies. Le remède ci-dessus forme un vésicatoire de n'importe quelle dimension dans l'espace de 3 à 5 minutes. Les maladies [illegible] seront traitées par ce nouveau remède anti-irritant. Les steamboats et les navires feront bien de s'approvisionner de ce remède. A vendre au bureau 158, rue Carondelet, où la manière de s'en servir sera indiquée par le propriétaire. 14 fév—2m

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez F. A. Bertrand, *Encoignure Royale et Bienville.*
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter; il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le Vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

Dissolution de Société.
LA société existant dans cette ville entre les soussignés, sous la raison de F. G. BARRIERE & Co est dissoute ce jour de consentement mutuel. Les affaires seront continuées par C. Barrière. Le membre de la maison sera employé pour la liquidation seulement.
F. G. BARRIERE, THOS KERVAR, MORTIMER BELLY, CHAS. A. BARRIERE, (Commanditaire.)
Nouvelle Orléans 1er mai 1848. 2 mai

AVIS—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de reprendre son ancien magasin de marchandises sèches et comme par le passé, toute son attention sera portée à ce que son assortiment ne laisse rien à désirer.
5 mai CHAS. A. BARRIERE, No 20, rue de Chartres.

1er Mai 1848.
J'AI l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général, que j'ai vendu mon fonds de magasin de fourrage à M. Théodule Montreuil.
Je profite de cette occasion pour présenter mes sincères remercîments à ceux de mes amis et au public pour le bienveillant patronage dont ils m'ont honoré pendant nombre d'années, et en sollicite la continuation pour M. Montreuil, qui fera tous ses efforts pour le mériter.
Les personnes qui me doivent pour foin, maïs, avoine etc, voudront bien payer leurs comptes à M. Montreuil, qui m'en a compté le paiement au pair.
Pendant mon absence de cette ville, M. Frédéric Roy et mon neveu M. Valery Wiltz, seront chargés de me représenter.
2 mai—3m15 VICTOR WILTZ.

LE soussigné, successeur de Victor Wiltz a constamment en magasin une grande quantité de foin, maïs, avoine, &c., qu'il offre à vendre à des prix modérés pour du comptant ou bon papier.
Il sollicite le patronage de ses amis et du public en général. TH. MONTREUIL, No 75, Vieille Levée, 2 mai—1m entre St Louis et Conti.

Changement de Domicile.
MME PERRIOT, accoucheuse, a transporté son domicile à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse, No. 140, au dessus de la grocerie, la porte d'entrée rue Toulouse. 2 mai—15

SALERATUS—100 barriques saleratus, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 30 mars 60 Magasins

THE—150 demi boîtes, impérial, poudre à canon et pouchong, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 30 mars 60 Magasins

THE—100 boîtes impérial et poudre à canon, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 30 m 60, Magasins

CLOUS—1000 barils de clous grandeurs assorties en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 30 m 60, Magasins

EPICES—100 sacs de poivre de Sumatra. 100 sacs piment de la Jamaïque. 1,500 livres [illegible], en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 30 m 60 Magasins

SUCRE de la Havane—75 caisses sucre jaune en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 30 mars 60 Magasins

CHANGE SUR BOSTON—Traites tirées de la Havane, à 60 jours de vue, à vendre par LABORDE & XIQUES, 29av 31, rue Commune

Grande vente au prix coutant, de Marchandises Sèches—No. 28, rue de Chartres—A deux portes de la rue de la Douane.
C. M. SIMPSON, ayant un assortiment de marchandises pour familles et habitations, achetées à l'encan et à très bas prix, se propose de faire profiter les acheteurs de l'avantage de son bon marché. On trouvera chez lui,
ROBES DE DAMES de toute espèce et de la dernière mode.
MOUSSELINES FRANCAISES grande largeur, bon teint à 18 3/4 cents la yarde. do do extra fines à un grand rabais; do do extra fine pour deuil et demi deuil.
BAREGES RICHES à bon marché pour clore le stock de la saison. do do pure laine à 30 cents.
TOILE DU NORD pour robes de voyage. GINGHAMS de très riches et nouveau genre. Grand assortiment de ginghams à bon marché, venant de l'encan. CALICOTS français d'une yarde de largeur à 18 3/4 cents la yarde. CALICOTS anglais et américains au-dessous des prix de fabriques, de 6 à 12 cents la yarde.
MOUSSELINE FIL, BLANCHE ET A RAIES—JACONATS unis; Batiste Suisse, etc. etc.
Un grand assortiment de mouchoirs de soie, do de baréges et mousselines, unis et brodés.
30 CAISSES TOILE D'IRLANDE qualité supérieure de $5 à $15 la pièce, garantie pur fil et blanchie à l'herbe. COUTILS pur fil, et mêlé.
DIAPRES de HUCKABACK, ECOSSAIS et ŒIL D'OISEAUX—Diapres de Russie, nappes damassées de toutes dimensions, à bon marché; 10 caisses MOUCHOIRS BATISTE fil de $1 à $15 la douzaine. Mouchoirs superfins unis, garnis, brodés et bordés. Moustiquaires de toutes espèces, et toile en coton. Tule, Bobinet, do do.
RIDEAUX BRODES, mousseline à rideaux; BAS 150 douzaines bas de coton première qualité, à très bas prix.
Marchandises pour habitation.
L'attention des habitans et marchands est appelée sur la vente à prix coutant de nos articles d'habitation. KERSEY et LINSEY, pour habillements de nègres; COTONNADES FRANCAISE et AMERICAINE, coton, toile et calicot pour habitation. CHEMISES et draps de lits en coton, des meilleures manufactures et Lowell, de toutes espèces. 400 couvertes pour habitation à très bas prix. Toutes les marchandises ci dessus ainsi que d'autres articles de fonds, seront vendues en gros ou en détail pour du comptant, ou de bon papier de ville. 1 mai

Garthwaite, Payan & Co,
10, rue du Canal, entre Chartres et V.-Levée.
ONT reçu par les navires suivants, Southern, Manchester et Richard Cobden, qu'ils offrent à des prix excessivement bas pour du comptant ou l'équivalent, les marchandises suivantes, par eux manufacturées.
Habits et levites en drap français, anglais, allemand et américain, de couleur noire et bleue; paletôts, paletots sacs; habits vestes nouveau genre à la Cerro Gordo et à la d'Issey, de casimir anglais et américain; tweeds unis, à carreaux, couleur fantaisie et noirs.
Pantalons casimir, satin laine et drap noir français, casimir noir à côte et à maille, casimirs fantaisie de toutes couleurs, à carreaux, à raies et gris de fer, satinet ou casimir américain, moitié laine et coton, noir, vert, bleu uni, gris et fer, à carreaux, à raies et noir uni, casimir uni et de fantaisie, cotonnade française et américaine et log cabin pour nègres, mérinos noir, Bengale, allemand et anglais.
Gilets de dessous, cachemire fantaisie, velours noir, satin noir et de couleur, alépine noire, blanc et de toutes sortes de couleurs, [illegible]

AVIS.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 1er mai 1848.
A UNE assemblée des Directeurs, il a été résolu qu'à l'avenir cette Compagnie fera au comptant une remise de dix pour cent, sur toutes primes qui lui seront payées pour risques de feu, maritimes et de navigation inférieure.
1er mai—30 J. TUYES, Secrétaire

ASAMBLEA GENERAL.
Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.
Los socios que la componen, se reuniran el Sabado proximo 6 del corriente, á las 4 en punto de la tarde, en el salon de Baile, esquina de la calle Real y San Felipe, para la eleccion de presidente, 1ro y 2do vice-presidentes, secretario, tesorero, y medico, y dar cuentas segun lo previene el articulo 2do de nuestros reglamentos.
Nueva-Orleans, Mayo 3 de 1848.
De orden del Presidente, FERNANDO DE FUENTES,
3 m Secretario Tesorero.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
POUR VENIR AU SECOURS DES ORPHELINS.
Nouvelle Orléans, 27 avril 1848.
L'ELECTION de quinze directeurs de cette institution, pour l'année prochaine, aura lieu dimanche 7 mai 1848, de 10 heures A. M. à 2 P. M. chez Monseigneur Blanc, rue Condé.
THO. LAYTON, Secrétaire.
N. B. Les commissaires ne recevront pas d'argent ce jour-là, et en vertu de la 7me section de la Charte, aucun membre ne sera admis à voter, s'il n'a pas préalablement versé le montant de sa souscription. 29 av

L. BINOCHE étant sur le point de partir pour France, a l'honneur d'informer les dames qu'il vient de faire une grande réduction sur le prix de ses marchandises.
1er mai—8 Encoignure Chartres et Bienville.

UNE personne qui doit rester en ville tout cet été et qui peut disposer d'une grande partie de son tems, désirerait trouver à s'employer, soit comme teneur de livres, commis de correspondance en anglais ou en français ou comme homme d'affaires. Elle se chargerait aussi des affaires de personnes qui voudraient s'absenter de la ville.
Elle peut donner les meilleures références.
S'adresser par lettre à la poste sous la lettre S., No. 10. 1er mai—25

M. G. BOYER a l'honneur de prévenir les mères de famille qu'il consacrera le temps dont il peut disposer, à donner des leçons particulières.
3 mai S'adresser rue Conti, No 148.

WM. L. BURGESS & Co.,
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Foin, Maïs, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
Nouvelle Orléans.
☞ Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises.
2 mai

QUINCAILLERIE A BON MARCHÉ.
AYANT acheté de M. Fs Pascal le fonds de son magasin de quincaillerie, situé au No 35, rue de la Vieille-Levée, j'invite MM. les habitants, marchands de la campagne et entrepreneurs, à venir visiter mon stock; désirant le réduire de moitié, je vendrai une grande partie des marchandises au-dessous du prix coutant.
3mai—1m3m GABRIEL PASCAL.

NATTES DE CANTON Et Marchandises de ménage.
NOUS recevons un bon choix de nattes blanches 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4 à très bas prix. Les personnes désirant acheter en gros ou en détail trouveront chez nous une excellente occasion.
TAPIS ET TOILE CIRÉE.
Tapis de toutes qualités de Bruxelles, d'Ingrain, Tapis de toile cirée pour vestibules et salons, nouveaux dessins, coupés et posés le plutôt possible.
MARCHANDISES SECHES DE MENAGE.
Toile d'Irlande et toile à draps,
Damassé de table, diapré et serviettes,
Huckabac vrai d'Ecosse, diapré de Russie,
500 tapis en coton, pour tables et pianos,
Couvertures piquées de Marseille, qualité extra,
Courtepointes de steamboat,
Rideaux brodés et mousseline,
Moustiquaires en toile et bobinet,
Cordons et glands pour lits et rideaux.
DAMERON, THOMPSON & CO.,
3 mai 26 rue de Chartres et 27 rue de la Douane

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX,
Par Eugène Sue.
DEUXIÈME PÉCHÉ.—L'ENVIE.
LE deuxième Péché, l'ENVIE, ayant pour titre Frederic Bastien, par M. Eugène Sue, est en publication. Le premier numéro est en vente chez VICTOR HEBERT,
4mai 149, rue de Chartres.

AVIS—Les soussignés donnent avis, en vertu d'un ordre de la 1ère Cour de District, commissaires pour l'ouverture de la rue de l'Esplanade depuis la rue Johnson jusqu'au bayou St Jean, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui peuvent en résulter pour les propriétaires des terrains et maisons dans ou près la dite rue, [illegible]
PHIL. GUESNON, J. B. LIVAUDAIS, E. A. BIENVENU, 29 av—90 f Commissaires.

AUX CORDONNIERS.
LE soussigné, agent pour Horace H. Day, de New York, importeur et fabricant de India Rubber et Gutta Percha, et propriétaire du brevet des Bottes et Souliers Cousus, demeurera encore quelques jours, afin d'accorder le droit aux manufacturiers de fabriquer et de vendre des bottes et souliers Congress, et fournira les matériaux pour la confection. Le droit de fabriquer est donné à l'exception d'un léger tarif exigé sur le nombre de paires manufacturées. Les applications doivent être faites personnellement ou par écrit chez Loisa & Silvestre, No. 38 rue de Chartres, au premier, où l'on verra des échantillons, ou bien à son domicile, à l'Hôtel Verrandah.
E. WILLMARTH.

GRENADIERS GARDES D'ORLEANS,
ATTENTION!!!
D'après l'ordre du colonel commandant le régiment d'infanterie de la Légion, une élection de premier et second lieutenants aura lieu mardi prochain le 9 mai, de sept à neuf heures, à la salle d'armes.
3mai GUSTAVE CRUZAT, Capitaine.

Grenadiers Gardes d'Orléans.
ATTENTION!!!
"Ecole du Soldat et du Peloton"
Vous êtes requis de vous réunir tous les vendredis soir, à sept heures (à dater du 28 du courant) à l'arsenal, passage de la Bourse, pour instruction.
Par ordre F. T. BOURNOS, 26 a Sergent major

ENFANT PERDU.
LUNDI, à 4 heures P. M., il a été perdu un jeune nègre griffe, âgé d'environ 3 ou 4 ans, répondant au nom de DICK LEWIS: il avait sur lui une chemise blanche et des pantalons blancs. Cinq piastres de récompense seront payées à la personne qui le ramènera au No. 402, rue du Cirque. 3mai—3f

BOUCHONS & BOUTEILLES vides.—10 balles bouchons de 30 milliers chaque, non pointus. 200 paniers bouteilles vides de Bordeaux, en très bon ordre, à vendre par A. CARRIERE, 3 mai 94, Vieille Levée.

VIN en barriques et caisses très supérieur.—Le soussigné va prendre un petit envoi de véritable vin de Medoc très supérieur; ce vin mérite l'attention des connaisseurs. 3 mai A. CARRIERE, 94, Vieille Levée.

VIN BLANC Haut Sauterne et Barsac.—100 barils reçus par le dernier navire de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE, 3 mai 94, rue Vieille Levée.

VINS en caisses pour l'exportation.—2000 caisses des marques St Estephe, St Julien et Pauillac, dans les entrepôts de la Douane, en parfait ordre, pour être réexportées, à vendre A. CARRIERE, 3 mai 94, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE de Cognac et Rochelle, en demi-quarts et huitièmes de pipes, dans les magasins de la Douane, à vendre par A. CARRIERE, 3 mai 94, rue Vieille Levée.

Succession de Pierre Denos.
LES créanciers de cette succession sont par le présent priés de se faire connaître dans le plus bref délai, et ceux qui doivent sont priés de régler. B. TATOUT, Curateur, 3mai—6f Encoig. Toulouse et Chartres.

CAFÉ de Rio—5400 sacs, chargement du brick Florence, à vendre par J. W. STANTON & Co, 4 mai enc. Magasins et Lafayette

HUILE de baleine et chandelles—2000 gallons huile d'hyver épurée et 150 caisses blanc de baleine New Bedford assorties, à vendre par J. W. STANTON & Co, 4 mai enc. Magasins & Lafayette.

CAFE de Java—100 sacs [illegible] à vendre par J. W. STANTON & Co, 4 mai enc. Magasins et Lafayette.

BRAI goudron et résine—1,840 barils de Wilmington, à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 4 mai 98, Magasins.

CHAUX de Thomaston—1500 barriques chaux de Thomaston, en débarquement et à vendre par ALF. KEARNY & CO., 4 mai 98, rue des Magasins.

CIMENT hydraulique de Louisville—900 caisses en débarquement du steamer Empire et à vendre à bas prix par ALF. KEARNY & CO. 4 mai 98, rue Magasins

VANILLE—12 caisses arrivant de Tampico et à vendre par J. M. CABALLERO, 4 mai 32, Vieille Levée.

VINS FINS en barriques et en caisses, à vendre par VIC. MAIGNAN, 1er mai 87, rue St-Louis.

AVIS aux peintres—2 barriques Verdet en pains et en boîtes, en débarquement du navire Océanus et à vendre par MARTIAL PEYRET & CO., 4 mai 47, rue St-Louis.

LES soussignés offrent les articles suivants comme marché mexicain, débarqués du navire Oceanus: 30 pipes catalanes vin rouge [illegible]
MARTIAL PEYRET & CO. 4 mai 47 rue St-Louis

UNIVERSITÉ DE ST-LOUIS [illegible]

AMUSEMENTS

THEATRE D'ORLEANS
Samedi 6 mai 1848,
La reprise de:
FRA DIAVOLO ou L'HOTELLERIE DE TERRACINE,
Grand opéra en 3 actes, d'Auber.
Précédé par LE PROTÉGÉ, Vaudeville en un acte.
On commencera à sept heures.

Dimanche 7 mai 1848,
BÉNÉFICE DE M. DEVELLE.
NE TOUCHEZ PAS A LA REINE!
Opéra en trois actes.
FLAGRANT DÉLIT,
Vaudeville nouveau en un acte.

ARMORY HALL.
SECOND ET GRAND CONCERT EN COSTUME.
DE MADAME ANNA BISHOP, Prima Donna del Teatro di San Carlo de Naples.
Le concert sera composé d'un choix d'airs et ariettes, parmi lesquels la belle cavatine "Di tanti palpiti," dans le costume de Tancredi. Voir les petites affiches pour les détails. Billets $1, qu'on peut obtenir aux hôtels et aux librairies, et à la porte.
4 mai

THEATRE ST-CHARLES.
AUJOURD'HUI et les jours suivants—Le docteur COLLYER et les inimitables ARTISTES MODELES sous sa direction, représenteront à ce Théâtre les œuvres les plus éminents des grands maîtres de l'antiquité, comprenant un choix riche et varié des tableaux mythologiques du Titien, Rubens, Correjio, etc. Changement de représentation tous les soirs. 6 mai

LANGUES MODERNES.
MÉTHODE DE VIVE VOIX.
J. S. DE PALOS, Professeur d'ANGLAIS, FRANCAIS et ESPAGNOL, au No 14, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place), entre les rues Douane et Canal, vis-à-vis la Poste. Sa méthode d'enseignement mérite l'attention des personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance des susdites langues et les parler comme il faut. Il est visible de 9 heures du matin à midi, et de 5 à 8 heures du soir. fev—3m

RAIL ROAD DE JEFFERSON AU LAC PONT CHARTRAIN.
Nouvelle Orléans, 7 avril 1848.
LE public est prévenu, que conformément à la 5me section de la charte de cette compagnie, des livres seront ouverts afin de recevoir des souscriptions au fond capital, au bureau de M. E. C. Porter, notaire public à Carrollton, le 18 courant, et demeureront ouverts pendant cinq jours consécutifs, de 10 heures à midi, sous la surintendance de MM. C. O. Porter et John Hampson, comme commissaires nommés.
Le premier versement de cinquante centins par action sera fait payable comptant au moment de la souscription. Par ordre des commissaires.
7 av CHARLES BAQUIE, secrétaire.

PENDANT mon absence de la ville, MM ARTHUR SHIFF et ULGER LAUVE, sont mes fondés de pouvoir, par acte pardevant L. Hermann, notaire public.
9 av—10f EDWARD SHIFF

COMPAGNIE DU TELEGRAPHE, De Washington a la Nouvelle Orleans.
Nlle-Orléans, 3 avril 1848.
LES Actionnaires de la Nouvelle-Orléans, à cette Compagnie, sont, par le présent, notifiés que le dernier versement de dix pour cent, sur chaque action qu'ils possèdent, est dû et payable à H. B. Wilkinson, trésorier, à la Banque du Canal.
D'après les termes de la souscription toutes les actions dont les paiements n'auront pas été effectués dans les quinze jours, sont sujettes à être confisquées; [illegible] dans dix jours de cette date.
4 avril H. R. W. HILL, H. B. WILKINSON.

SALON DE CREMES A LA GLACE.
LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de son salon de CRÈME A LA GLACE, situé rue St Charles, à une porte de la rue Gravier, et vis-à-vis l'Eglise de M. E. M. Clapp, où il tiendra constamment une variété de crèmes à la vanille, ananas, citrons ainsi que des sorbets et des limonades glacées.
Le soussigné espère par ses soins, et la combinaison de son établissement, mériter le patronage du public.
Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.
Dans le magasin, au dessous du salon, on trouvera constamment des fruits, [illegible] de fruits, ainsi que des articles de confiserie en tous genres.
Le salon de crème sera ouvert jeudi 23 courant, et ses amis seront invités à accepter une collation chez moi.
LAZZARO DANCEWICH.
28 mars—3m

Jardin et Hôtel Carrollton
Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire l'ouverture de ce charmant établissement. Dans les jardins spacieux, des bosquets de tout genre seront fournis par le jardinier, ainsi que des glaces, limonades, sorbets, soda et confections, qui seront servis dans le salon ou le jardin.
On fait dans ce moment des changements à l'hôtel, et de grandes améliorations y seront apportées. Entre temps les dispositions sont prises pour recevoir convenablement les personnes qui viendraient y passer des journées de plaisir, excellents dîners, vins et liqueurs.
Des barkeepers polis et attentifs seront toujours à leur poste, pour servir ses amis et le public en général, dont il sollicite le patronage.
3 avril—1m JAMES DURNO.

PAVILLON ST-ANTOINE.
COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche 26 du courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où ils s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs des Glaces et Sorbets, qui, tant par le parfum que par le soin et l'habileté de leur confection, ne le céderont à aucun autre.
Les embellissements nouveaux faits à ce jardin, feront de ce lieu un séjour qui ne laissera rien à désirer, doivent leur assurer, pour cette année comme par le passé, un patronage dont ils seront toujours jaloux et fiers. 25m

Changement de Domicile.
C. REDON a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a transporté à l'encoignure des rues de Chartres et de la Douane, son établissement dont il fera l'ouverture LUNDI PROCHAIN, 1er MAI.
N'ayant rien épargné pour le rendre digne de l'attention et du patronage du tems, il espère que les encouragements ne lui feront pas défaut. Il s'efforcera de les mériter tant par la qualité de ses marchandises, que par la modération des prix.
Comme par le passé il aura constamment en magasin un choix bien varié de Bijouterie fine, Riche Joaillerie, de Montres en or et en argent, de Belles Argenteries, de Plaqué, Porcelaines, Bronzes, Cristaux, Pendules et Ornements de Cheminées, Lampes, Nécessaires à ouvrage et à toilettes, Plateaux et Boîtes de Papier-Maché et en Tôle vernie, Coutellerie fine, Poignards, et Pistolets, Parfumerie de première qualité, et un grand assortiment d'Articles de Fantaisie.
28 avril—10

AVIS.
LA Société établie sous la raison sociale de N. ABADIE et F. GRAS, est dissoute d'un commun accord à dater du vingt avril courant. M. F. Gras reste seul chargé de la liquidation des deux établissements et continue le même genre d'affaires comme par le passé.
Les personnes qui auront des réclamations ou des comptes à régler, sont priées de se présenter sous le plus prompt délai, No 210 Vieille Levée.
27av—8f N. ABADIE, F. GRAS.

HOTEL WASHINGTON.
M. E. P. KENNEDY & Co, ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent de faire l'ouverture de l'Hôtel Washington au lac Pontchartrain.
Ils invitent les amateurs de bons dîners, à visiter leur établissement, et à essayer leur savoir faire. On y trouvera toujours les mets les plus recherchés et les vins les plus exquis—Poissons frais, &c, &c. Nov—17

A LOUER.
LA Maison en briques à deux étages, rue Poeyfarré, No 23, entre les rues St Joseph et Julia. Possession en sera donnée le 1er mai prochain. S'adresser à EMMANUEL TOURNE & Co, 3av rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Shannon, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge, St-Estèphe.
20 demi do vin blanc, Sauterne.
10 demi pipes eau de vie, 1ere preuve.
100 caisses de 12 bouteilles vin blanc, Sauterne, de 1841.
75 caisses de 12 do vin rouge, Margaux, 1844.
20 do de 12 bouteilles vin rouge, Margaux, 1841.
A vendre par VIC. MAIGNAN, 1er mai 87, rue St-Louis

VIN ROUGE—1000 caisses vin rouge St-Julien, ayant droit au draw back, à vendre par VIC. MAIGNAN, 1er mai 87, rue St-Louis

EAU DE VIE—Première et 4me preuve, en demi pipes et quarts de pipe, ayant droit au draw back; à vendre par VIC. MAIGNAN, 1er mai 87, rue St Louis

FRUITS A L'EAU DE VIE—100 caisses fruits à l'eau de vie des marques de Roux, Chauvet, Tourné et Motels, à vendre par VIC. MAIGNAN, 1er mai 87, rue St Louis

300 caisses vin Château Margaux; 100 barriques vin St-Julien, 80 Montferrand, 100 caisses vin blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, abricots, prunes, pêches à l'eau de vie, absinthe, kirsch, [illegible] articles d'importation récente, à vendre par DUBUCH F. 29 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

50 barriques vin de diverses marques, en débarquement de l'Orlando de Bordeaux, à vendre par DUBUCH F. 29m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

200 paniers huile nouvelle récolte, reçu par le Waverley de Marseille, à vendre par DUBUCH F. 29 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

CAFE—[illegible] sacs café vert bonne qualité en débarquement du brick [illegible] à vendre par [illegible] & LAMPRE, 26 av [illegible] Vieille Levée

$10 DE RECOMPENSE. PARTI [illegible] Le jeune griffon nommé [illegible] alias Milly [illegible]